



Château de Creissels, le 31 août 2018

## Un partenariat pour une ressource en eau mieux maîtrisée

*Le vendredi 31 août, une convention cadre a été signée pour la première fois entre le Parc naturel régional des Grands Causses et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) afin de préserver les ressources en eau et la biodiversité de la région des Grands Causses.*

Cette convention met en synergie la complémentarité et les compétences des deux organismes en matière de connaissances des milieux aquifères et de leur gestion. S'étalant sur cinq années (2018 à 2022), elle permettra d'approfondir la connaissance de la ressource en eau présente dans les Grands Causses, mais aussi de mieux la gérer et la protéger.



*Signature de l'accord par Stéphane Roy, directeur des Actions territoriales du BRGM et Alain Fauconnier, président du Parc naturel régional des Grands Causses. © PNRGC*

Cinq axes forts structurent les actions communes pour mieux servir le territoire :

1. le développement de la connaissance du fonctionnement des karsts et de la surveillance de la ressource en eau,
2. la préservation et la reconquête de la qualité des eaux souterraines vis-à-vis des pollutions diffuses et ponctuelles,
3. la prévention des risques d'inondation et en particulier la gestion des crues karstiques,
4. le développement de la géothermie, énergie issue du sous-sol, renouvelable, contribuant ainsi à la transition énergétique,
5. la valorisation de la donnée du sous-sol auprès des experts, des élus et du plus grand nombre.



# COMMUNIQUÉ de presse



## »» L'hydrogéologie, une thématique historique sur le territoire

Sous toutes ses formes, l'eau est un enjeu central pour le Parc naturel régional des Grands Causses, parcouru par 3 grandes rivières, le Tarn, l'Aveyron et le Lot, qui en constituent la limite nord. Avec ses 480 km de rivières, le PNR des Grands Causses offre une grande réserve de biodiversité. Il se caractérise notamment par une spécificité géologique : le karst. 65 % du territoire du Parc est concerné par des zones calcaires karstiques.

Le savoir-faire du BRGM et du Parc naturel régional des Grands Causses va permettre d'améliorer les données déjà obtenues et ainsi mieux comprendre le fonctionnement et la structure des aquifères karstiques (nappes d'eau), d'étudier la variabilité des réserves mais aussi de prévenir l'impact des activités humaines sur la ressource en eau.

### Le saviez-vous ?

Les sources sont souvent captées pour les besoins en eau potable des populations ; c'est le cas de l'Espérelle qui alimente Millau. Le Larzac, à lui seul, compte 19 sources karstiques et on a calculé que les réserves disponibles en eau souterraine correspondent à 60 ans de consommation d'eau potable pour la ville de Millau.

## À PROPOS DU BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale en tant qu'Institut Carnot, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique et solidaire, et du ministère de l'Économie et des Finances.

Pour en savoir + : [www.brgm.fr](http://www.brgm.fr)

## À PROPOS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

Territoire d'exception, le Parc naturel régional des Grands Causses se situe au Sud du département de l'Aveyron. Créé en 1995 sur la base de volontés politiques locales et d'une labellisation par décret du 1<sup>er</sup> Ministre, le Parc a relevé le défi qui incombe à ses pairs :

- la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel,
- l'aménagement du territoire,
- le développement économique et social du territoire,
- l'accueil, l'information et l'éducation,
- l'expérimentation et l'innovation.

Syndicat mixte composé de 93 communes, le Parc s'étend sur 327 070 hectares, un vaste territoire aux accents méditerranéens, aux influences continentales et aux poussées atlantiques. Un carrefour d'influences où il fait bon vivre. Avec ses voisins limitrophes, le Parc national des Cévennes à l'est et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc au sud, vous vous trouvez dans l'un des plus grands espaces naturels d'Europe, au sud du Massif central.

Pour en savoir + : [www.parc-grands-causses.fr](http://www.parc-grands-causses.fr)

## CONTACTS PRESSE

**BRGM** - Alice Chaumerat - 02 38 64 48 47 - 06 84 27 94 14 - [presse@brgm.fr](mailto:presse@brgm.fr)

**Parc naturel régional des Grands Causses** - Nadège Grimal - 06 81 26 63 84 - [nadege.grimal@parc-grands-causses.fr](mailto:nadege.grimal@parc-grands-causses.fr)